

PROGRAMME
FORMATION CONTINUE organisée par le CNEAF
L'architecte expert dans tous ses états
Les missions de conseils
jeudi 07 et vendredi 08 novembre 2019 à Biarritz

Le CNEAF, Collège National des Experts Architectes, fidèle à sa mission de formation continue, organise un événement rassemblant architectes, ingénieurs, avocats et magistrats afin de « croiser leurs regards » sur les problématiques liées à l'expertise dans le domaine de la construction. L'architecte expert est un(e) technicien(ne) qui, à partir de ses connaissances et expériences de la construction et de l'immobilier, contribue aux démarches de résolution des litiges générés par les pathologies et désordres, les contestations à la conformité aux règles de l'art ou aux clauses contractuelles, les recours financiers, les conflits de voisinage, etc. En 2018, au Musée des Confluences à Lyon, nous avons travaillé sur les missions d'expertises bâtiment confiées par les magistrats des tribunaux civils et administratifs ; cette année, nous étudierons toutes les missions confiées à l'architecte expert, les risques éventuels et les responsabilités encourues.

Programme	Avec les interventions de :
INTRODUCTION	Philippe WITT , président du CNEAF Michel JEMMING , président de la section des architectes experts judiciaires du CNEAF Françoise RIEU , modératrice, membre du CNEAF
→ JEUDI 07 NOVEMBRE 2019 de 14 :00 à 18 :00	Après-midi de 4h animé par les interventions de :
PANORAMA DES EXPERTISES HORS JUDICIAIRES ➤ Richesse et diversité, spécificité des expertises confiées aux architectes et ingénieurs aujourd'hui et hier. Panel de questions que ces « expertises bâtiment » ont posées et posent peut-être encore aujourd'hui	Michel JEMMING , président section des experts judiciaires du CNEAF, Catherine LABAT , présidente de la compagnie française des experts construction (CFEC), expert CRAC, Robert CARVAIS , historien du droit, directeur de recherches au CNRS (UMR 7074 – université Paris ouest Nanterre La Défense), président de l'association francophone d'histoire de la construction
ATELIER 1 : TRONC COMMUN POUR LES EXPERTISES : ➤ Norme et certification, commande, ressources, aides à la décision, écrit, pédagogie, coûts, difficultés et pièges,	Intervenant membre de commission AFNOR Alain HOCQUET , co-rédacteur de la norme NF X 50-110 Chahrazad TOMA-VASTRA , architecte expert conseil, vice présidente du CNEAF, Claude BUCHER , architecte expert et médiateur, président du CEMIC Philippe ESTINGOY , directeur général de l'agence qualité construction (AQC), François GERTOUX , ingénieur d'affaires SOLTECHNIC,

PROGRAMME
FORMATION CONTINUE organisée par le CNEAF
L'architecte expert dans tous ses états
Les missions de conseils
jeudi 07 et vendredi 08 novembre 2019 à Biarritz

Programme (suite)	Avec les interventions de :
→ VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019 de 9 :00 à 13 :00	2 ATELIERS (4h) animés par les interventions de :
ATELIER 2 : LES OUTILS ET FORMATIONS : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aujourd'hui et demain, ils sont à disposition de l'architecte expert. En évolution permanente, des évolutions à prévoir sont déjà annoncées. ➤ Démonstration en extérieur à 9 :00 de drone puis présentation en salle de la captation, de la liaison avec le BIM, des évolutions annoncées 	David POMPEY , directeur de projet EXODAIR Dominique LEFAIVRE professeur agrégé de génie civil à l'école ISABTP de l'UPPA côte basque, chargé de cours innovation, prospective et gestion de changement à MS BIM de l'ENPC, Jean-Louis d'ESPARBES , architecte expert conseil
ATELIER 3 : LES FORMATIONS : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'architecte expert, un chercheur, un sage, un savant ? ➤ Une formation initiale unique ou multiple, quel contenu dans la formation initiale qui peut mener à l'expertise ? ➤ La formation continue doit-elle être générale ou spécialisée, doit-il/elle faire appel à des spécialistes ou se former lui/elle-même à leurs utilisations, de quelles façons envisager les relations entre l'expertise et la maîtrise d'œuvre ? 	Jean-Jacques SOULAS architecte DESA - maître de conférence champ sciences et techniques pour l'architecture laboratoire GRECCAU (EA MCC 7482), coordonnateur pédagogique de la formation HMONP, Catherine LABAT , présidente de la compagnie française des experts construction (CFEC), expert CRAC, Alain HOCQUET , directeur certification, Institut technologique, FCBA
→ VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019 de 14 :30 à 17:30	ATELIER et SYNTHESE (3h) animés par les interventions de :
ATELIER 4 : LES ATTENTES DES DEMANDEURS D'EXPERTISE HORS JUDICIAIRE : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qui sont-ils, de quelles façons viennent-ils vers l'architecte expert, quelles sont leurs demandes initiales et complémentaires (budget, délai, suites ?). ➤ Sont-ils satisfaits des réponses apportées ? Ces missions sont-elles source de litiges, lesquels et comment serait-il possible d'améliorer les relations entre les demandeurs et les architectes experts, faudrait-il plus encadrer ces missions pour mieux les sécuriser ? ➤ Ces missions élargissent-elles le champ des activités de l'architecte et modifient-elles en parallèle, sa pratique professionnelle de maître d'œuvre ? 	Marc VIRÉ , ingénieur d'étude et de recherche, institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) Cyrille CHARBONNEAU , chargé d'enseignements aux universités Paris I et Paris V, consultant en droit de la construction, Michel KLEIN , directeur des sinistres à la mutuelle des architectes français assurances (MAF), Brigitte PHÉMOLANT , présidente de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, Conseillère d'Etat,
AVIS ET SYNTHESE	Madame Françoise NÉSI , conseiller 3 ^e chambre civile à la Cour de cassation Monsieur Luc-Michel NIVÔSE , conseiller 3 ^e chambre civile à la Cour de cassation

Durée totale de la formation : 11h00